INTERPELLATION

Nyon, le 23 Octobre 2020,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors de notre séance du 22 juin dernier, Monsieur le Syndic a demandé à ce Conseil de « s'engager solennellement avec la Municipalité pour assumer sa responsabilité commune et apporter ensemble des réponses fortes aux questionnements légitimes de la population. »

C'est dans cet état d'esprit et alors que nous faisons face à la seconde vague de la pandémie, que nous revenons aujourd'hui avec quelques questions : **avons-nous à ce jour des résultats quant aux différentes actions de soutien et de promotion à l'activité économique nyonnaise qui étaient en cours d'étude au printemps ?**

Pouvons-nous faire plus, et plus vite ?

La situation économique par ces temps de pandémie COVID-19 est particulièrement préoccupante et la seconde vague à laquelle nous devons faire face n'augure pas d'améliorations à court terme. Nos commerces, petits entrepreneurs et artisans sont en grande difficulté et le PLR vous propose de mettre en place une nouvelle série d'actions rapides en faveur de nos commerçants.

Nous demandons à la Municipalité que ces actions soient en faveur de **toutes les nyonnaises et les nyonnais** et valable auprès de **tous les « petits » commerçants**.

<u>Voici ce qui pourrait être proposé :</u>

- ✓ **Le client commande un bon sur une plateforme Internet qui lui permet de bénéficier de 20% de rabais dans tous les commerces locaux.**

  A l'instar, par exemple, de ce qui a été développé par l'association des commerçants pour Lausanne dont le nom est *Enjoy Lausanne*, nous pourrions voir la mise en place d'un système de bons via une plateforme Internet, valable auprès des commerçants de Nyon avec une participation de la commune.

  (80% est financé par le client quand il achète le bon en ligne - 20% financé par la commune quand l'achat physique (bien ou service) est effectué et reversé au commerçant)

- ✓ **Cela peut tout aussi bien revêtir la forme d'un chéquier tout ménage avec des bons de rabais (équivalent à 20% - financés par la commune) en fonction d'un plafond d'achat.**
  Là encore ce mécanisme est en ce moment discuté par la ville de Lausanne en complément du mécanisme précédent.

En plus de soutenir le commerce local, ce genre d'opération a pour mérite de fédérer nos commerçants et d'être un vecteur de communication fort (via un site Internet, tout ménage, réseaux sociaux) rivalisant avec n'importe quel centre commercial privé.

Voici pour exemple les montants qui ont été engagés ou sont discutés en ce moment dans d'autres communes :

	Crédit demandé ou alloué pour des opérations similaires
Lausanne	3 500 000 CHF
Morges	environ 100 000CHF
Orbes	200 000 CHF
Echallens	200 000 CHF
Cheseaux	entre 60 et 80 000CHF

Sources : Lausanne préavis 2020/35, Morges 33/9.20 p6, Orbes La région le journal du Nord Vaudois, Echallens : www.echallens.ch/toutes-les-actualites/389

Les perspectives pour Nyon :

- ✓ **Soutenir l'ensemble de nos commerces** - les activités artisanales telles que boulangeries, boucheries, épiceries, chocolateries, habillement, livres, magasins de décoration, quincailleries, kiosques, etc. et inclure les tenanciers d'établissements publics.
- ✓ **Séduire la population locale c'est-à-dire les 13 000 foyers nyonnais** pour les encourager à dépenser localement.
- ✓ Attirer dans les magasins nyonnais, **les 11 000 pendulaires** en incitant les entreprises présentes à Nyon à offrir des bons comme étrennes de fin d'année.
- ✓ Fédérer autour d'une « **image commune » les commerces de notre ville** tant auprès de notre population que pour les visiteurs

L'important ici est de comprendre qu'injecter 1CHF dans cette opération c'est un retour à de 5CHF dépensés chez nos commerçants.

Au vu de l'urgence de la situation, nous souhaiterions une réponse rapide à ces propositions.

C'est aussi un signal fort de notre part à TOUTES et TOUS auprès de nos commerçants nyonnais, comme nous l'avons voté en faveur des milieux associatifs culturels et sportifs.

Nous remercions par avance la Municipalité de prendre en compte ces questions et demandes, et de proposer rapidement à notre Conseil un plan de soutien à nos commerçants.

Laure Damtsas et Maurice Frei pour le PLR